



10 janvier 2025 – Procès-verbal de réunion du comité directeur

* * * * *

Le comité directeur du CODEP s'est réuni le 10 janvier 2025 à La Villedieu du Temple.

Membres présents : Thierry GABALDA, Marie-Christine DESJARDINS, Pascal BAROU, Simone GABALDA, Elisabeth TAUPIAC, Guy GAUBERT, Françoise FABRE, Arnaud LABRO

Membres excusés : Michel COULOM

Annexe : Point de situation Albert Bures au 10 janvier 2025

1. COMPOSITION DES COMMISSIONS

Dans le cadre du nouveau mandat, les commissions du CODEP sont composées de la manière suivante :

Commission féminine :

- Simone GABALDA,
- Elisabeth TAUPIAC,
- Marie-Christine DESJARDINS

Webmaster : Arnaud LABRO

Délégué sécurité : Arnaud LABRO

Commission formation : Pascal BAROU

Commission jeunes : Pascal BAROU

Commission tourisme : Marie-Christine DESJARDINS

Challenge départemental : Thierry GABALDA

Randonnée permanente : Thierry GABALDA

Récompenses : Michel COULOM

2. JOURNEE MEMORIALE ALBERT BURES

Ce comité directeur a été l'occasion de faire un point de situation de cette activité. La synthèse figure en pièce jointe. Elle est destinée à être exportée vers le COREG et l'office de tourisme de Lauzerte.

3. BANDEROLE DES CLUBS

A l'image de ce qui a été réalisé dans l'Hérault, le CODEP envisage de faire réaliser une banderole générique et personnalisée au profit des clubs qui organisent des activités.

Le coût unitaire est de l'ordre de 65 euros, soit au profit de 11 clubs, un budget de 715 euros.

Le projet sera soumis à l'approbation des présidents lors la prochaine réunion du 21 février.

La banderole du CODEP sera réalisée dès à présent pour en disposer pour Albert Bures.
Un soutien financier du Conseil Départemental est à rechercher.

4. VOYAGE ITINERANT FEMININ DEPARTEMENTAL

La commission féminine du CODEP organise un voyage itinérant en autonomie les 3 et 4 mai 2025 à partir de La Ville Dieu du Temple jusqu'à Condom et retour.

Hébergement au camping de l'Argenté à Condom, restauration du 3 soir et petit déjeuner du 4 matin au restaurant Le Moulin du Petit Gascon qui jouxte le camping. Les repas de midi sont tirés du sac.

5. RANDO GOURMANDE DU 17 SEPTEMBRE

Cette date est la même que celle retenue par le VCM pour sa sortie mémorielle. Au regard de la participation limitée de ce club à cette activité, il n'apparaît pas nécessaire de changer le calendrier.

Cette rando gourmande aura Caylus pour centre de gravité. Pascal se met en relation avec l'office de tourisme local pour articuler les points de ravitaillement et réserver les locaux nécessaires.

Une activité découverte peut être intégrée au programme sous réserve qu'elle s'inscrive harmonieusement dans les horaires des ravitaillements.

6. BREVET 100 AUDAX DU 29 MARS

Pas de problème signalé. A l'étude, un départ anticipé à 10h00 avec ravitaillement renforcé à midi.

POINT DE SITUATION ALBERT BURES AU 10 JANVIER 2025.

Pièces jointes :

- Parcours
- Flyer
- Bulletin d'inscription
- Répartition des tâches

1. SEMINAIRE DU COREG – 8 MARS 2025

La veille de la concentration Albert BURES, le COREG se réunit avec les présidents de CODEP.

Ce séminaire se déroulera à Montcuq à l'hôtel de La Barguelonne.

L'hôtel est privatisé. Dix chambres sont réservées avec repas du 8 midi et 8 soir plus petit déjeuner du 9 matin.

Le CODEP prévoit des activités ou des visites au profit des accompagnants non concernés par le séminaire. Ceci reste encore à préciser.

2. JOURNEE MEMORIALE ALBERT BURES – 9 MARS 2025

Cette journée mémorielle s'organise autour :

- d'une concentration à Lauzerte de 7h30 à 11h30
- d'une offre de trois parcours balisés (60, 70 et 80 km) avec ravitaillement unique à Molières
- d'un apéritif offert à tous les participants
- d'un repas sur réservation

2.1.Ce qui est acquis :

- ✓ La salle des fêtes de Lauzerte est réservée et mise à disposition par la mairie à titre gratuit. Cette salle ne sera disponible que le 9 matin. L'OT fera l'ouverture et la prise en compte avec le CODEP.
- ✓ Philippe DEVAUX apportera les panneaux photos historiques destinés à la déco de la salle des fêtes, quelques jours avant le 9 mars.
- ✓ Au regard des années précédentes, l'effectif prévu est fixé à 150 randonneurs dont 50 prendront le repas à midi.
- ✓ Il n'y aura pas de parcours VTT
- ✓ 3 parcours sur route seront proposés :
 - Parcours court - 62 km et 950 D+ - OR #20367307
 - Parcours intermédiaire – 72 km et 1100 D+ - OR #20367354
 - Parcours long – 83 km et 1100 D+ - OR #20367291
- Les trois parcours seront fléchés au sol avec un marquage temporaire
- Une carte de route sera remise aux participants
- ✓ La manifestation est déclarée sur le site fédéral et l'assurance option B est prise.
- ✓ Le point unique de ravitaillement des trois parcours routiers est organisé par le club de Molières.

- ✓ Le repas de midi est sur réservation avec règlement préalable de 21 euros. Il est préparé par un traiteur local. Au menu :
- Salade quercynoise
- Blanquette de veau et riz
- Tarte tatin
- Vin - café
- ✓ Un apéritif sera offert à chaque participant avec Quercy des Îles et boissons non alcoolisées

2.2.Ce qui reste à préciser/à faire avant le 9 mars :

- ✓ Communication :
- Diffuser largement le flyer et le bulletin d'inscription
- Inviter :
 - Le maire de Lauzerte
 - La famille d'Albert Bures
- ✓ Déclarer la manifestation à la préfecture
- ✓ Contacter le producteur de Quercy des Îles pour qu'il installe un stand le 9 mars.
- ✓ Réaliser 100 cartes de route
- ✓ Acheter des tickets pour la gestion des repas
- ✓ Etudier les parcours de marche éventuels avec l'OT de Lauzerte
- ✓ Commander des barrières pour ranger les vélos autour de la salle des fêtes

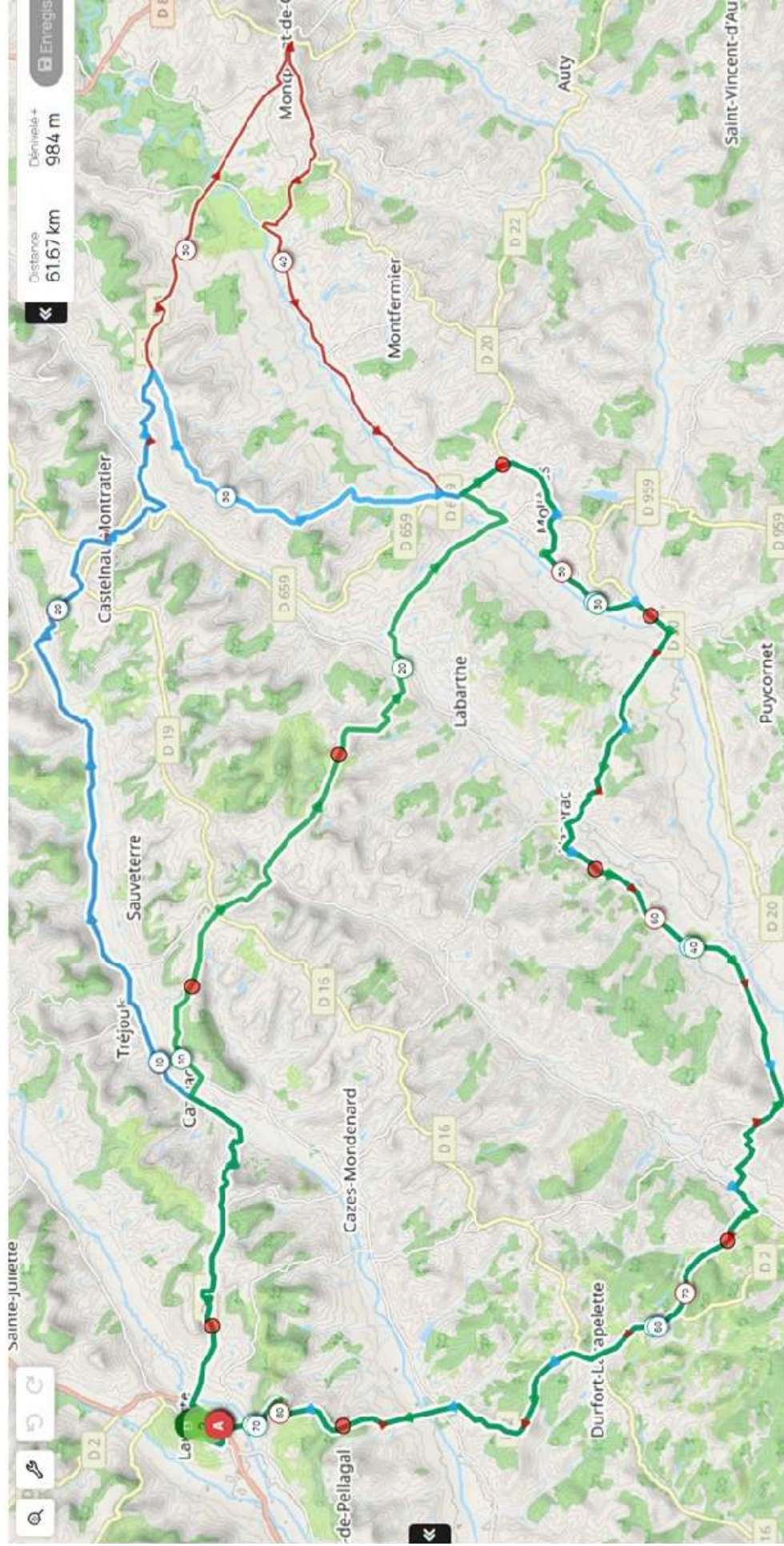
2.3.Budget finances :

Dans son cahier des charges en date de 2016, la ligue des Pyrénées attribue forfaitairement 150 euros à l'organisateur et s'engage à supporter des dépenses à hauteur de 800 euros maximum.

Compte tenu de l'ancienneté de cette position et de l'inflation connue depuis cette époque, le budget doit être révisé par le COREG.

Toute dépense doit faire l'objet d'une facture libellée à l'ordre du COREG Occitanie 7, rue André Citroën 31130 BALMA et adressée au trésorier du COREG pour remboursement.

Le budget du point de ravitaillement et de l'apéritif reste, à ce stade, à préciser.





Lauzerte 9 mars 2025

Souvenir Albert Bures

Randonnée cyclotourisme



Départ - Arrivée :
Salle des fêtes
1, allée ruppé

Accueil :
7h30 -11h30

3 Parcours :
80, 70 et 60 km

Licenciés FFCT : Gratuit
Non licenciés FFCT : 5€

Repas sur réservation : 21 euros

Inscriptions avant le 28 février
Informations et bulletin à télécharger :
cyclotourisme82-ffct.fr ou occitanie.ffvelo.fr
Renseignements : 06 58 82 00 53





Concentration régionale Albert Bures – Lauzerte

Salle des fêtes – 1, allée Ruppé

9 mars 2025

Nom : Prénom :



:

Femme ☐ Homme ☐

Commune : Département :

Affiliation FFCT ☐

Non licencié FFCT ☐

N° de licence : [][][][][][]

Nom du club :

Parcours choisi :

83 Km/1125 m D+ ☐ 72 Km/1050m D+ ☐ 62 Km/970m D+ ☐

J'atteste sur l'honneur :

- ☐ Avoir pris connaissance du questionnaire de santé et des règles d'or
☐ Être en condition physique suffisante pour effectuer le parcours choisi
☐ Avoir pris connaissance des difficultés du parcours et des consignes de sécurité

Le

Signature :

Renseignements à :

departement82-secretaire@ffvelo.fr

06 58 82 00 53

Bulletin d'inscription au repas (facultatif)

Nombre de repas : [] x21 euros = []

A retourner avec le règlement par chèque à l'ordre du COREG Occitanie avant le 28 février 2025 à :
GABALDA Thierry - 2, route de coustalettes - 82400 GOLFECH

Albert Bures 2025		Répartition des tâches							
		<=7 mars	8-mars	9-mars					
			Journée	6h30 - 7h	7-11h	11-11h30	11h30-12h	12-13h30	13h30-16h
Contact "Quercy des Îles"	Thierry								
Contact traiteur	Simone								
Balisage circuits	Thierry + Michel								
Soutien séminaire COREG	Simone+M. Christine								
Animations accompagnantes	Simone+M. Christine+OT Lauzerte								
Ouverture salle des fêtes	Thierry + OT Lauzerte								
Mise en place café accueil	Golfec								
Accueil concentration	Golfec								
Mise en place apéritif	CODEP								
Apéritif	CODEP								
Mise en place repas	LRT								
Repas	LRT								
Remise en condition salle des fêtes	Tous								
Point ravitaillement	Molières Cyclo Sport				09h00		11h30		